

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE SERVICES

## ARTICLE 1 : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de location et de services (ci- après les « CGL ») ont pour objet la location par Le Bailleur « Cheerz », nom commercial de la société STARDUST MEDIA AND COMMUNICATION, société par action simplifiée au capital de 22 048 €, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 531 058 410, ayant son siège social au 7 rue de Bucarest 75008 Paris, dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR 03 531058410, dont l'adresse email est help@cheerz.com dont le numéro de téléphone est 0187666594 représentée par son Président (ci- après le « Bailleur » ou « Cheerz ») d'une ou plusieurs bornes d'impression photo numériques, imprimant les photos prises depuis leur appareil photo intégré appelé « Photobooth » ci-après le « Matériel », et s'appliquent à toute partie avec laquelle un contrat de location a été conclu (ci-après le « Client »).

Les CGL s'appliquent également aux services et produits annexes à la location proposée par le Bailleur au Client et définis ci-après.

Le Bailleur édite le site internet accessible sous l'URL <https://photobooth.cheerz.com/> (ci-après le « Site ») et propose à partir de celui-ci, dans les conditions ci-après définies, la location du Matériel qui y est présenté.

Toute commande passée sur le Site est soumise à l'acceptation sans réserve des CGL par le Client.

Les CGL sont communiquées au Client au moment de la commande et sont réputées être acceptées par le Client au moment de la validation de la commande de la location du Matériel.

AVANT DE CLIQUER SUR LE BOUTON « J'AI PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LES CGL » DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE COMMANDE SUR LE SITE, VOUS DEVEZ LES LIRE ATTENTIVEMENT DANS LEUR INTÉGRALITÉ.

EN CLIQUANT SUR L'ICONE « J'AI PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTE LES CGL » VOUS GARANTISSEZ :

ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE ÂGÉE D'AU MOINS DIX HUIT ANS DISPOSANT DE LA PLEINE CAPACITÉ JURIDIQUE À CONCLURE LES CGL ;

EXPRIMER VOTRE CONSENTEMENT A DEVENIR UN CLIENT, AINSI QUE VOTRE ACCORD SUR L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES CGL ET VOUS VOUS OBLIGEZ À L'ÉGARD DU BAILLEUR, VOTRE COCONTRACTANT, À EN RESPECTER L'ENSEMBLE DES TERMES SANS AUCUNE RÉSERVE ;

AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES PRÉSENTES CGL.

## **ARTICLE 2 : OBJET**

Les présentes CGL régissent la relation contractuelle entre le Bailleur et le Client relativement à l'utilisation du Site et à la location du Matériel par l'intermédiaire du Site destiné à être utilisé par le Client dans le cadre d'un événement privé (par exemple mariage) (ci-après l'« Événement »).

Les CGL sont accessibles à tout moment sur le Site et peuvent être sauvegardées et/ou imprimées par le Client à des fins de conservation de celles-ci.

Les CGL applicables sont celles en ligne au moment de la commande. Le Bailleur pourra être amené à modifier et à faire évoluer ses CGL. Il vous appartient donc de lire les CGL avant de les accepter lors de chaque nouvelle commande.

Les CGL sont accessibles uniquement en français.

## **ARTICLE 3 : INSCRIPTION SUR LE SITE**

L'inscription au Site est gratuite. Il est rappelé au Client qu'il conserve à sa charge le coût de l'utilisation de la technique de communication à distance utilisée et de ses moyens d'accès.

Avant de pouvoir passer commande, le Client doit s'inscrire sur le Site en créant un compte client au moyen du formulaire prévu à cet effet. Le Client reçoit un courriel de confirmation de son inscription sur le Site, lui rappelant ses identifiants. Le Client peut alors passer commande.

Le Client s'engage à fournir au Bailleur des informations exactes, et à les mettre à jour en tant que de besoin, en se connectant à son compte client.

Le Client s'engage à n'utiliser le Site que de façon exclusivement personnelle et non commerciale, ainsi qu'à respecter l'ensemble des lois et règlements en vigueur. Le Bailleur se réserve la possibilité, à sa seule discrétion, avec ou sans préavis, notamment en cas de violation de l'une quelconque des obligations prévues par les présentes CGL, de supprimer ou de suspendre, de façon temporaire ou définitive, l'accès au compte par le Client auteur de ladite violation.

Une fois inscrit, le Client pourra à tout moment accéder aux fonctionnalités offertes par son compte client lui permettant notamment de consulter ses informations personnelles et l'historique et le détail des commandes.

## **ARTICLE 4 : DESCRIPTION DU MATÉRIEL**

Le matériel offert à la location sur le Site fait l'objet d'un descriptif mentionnant ses caractéristiques essentielles au sens de l'article L. 111-1 du Code de la consommation. Ce descriptif est accessible sur la page web <https://photobooth.cheerz.com/>. Les photographies illustrant le matériel ne constituent pas un document contractuel.

## **ARTICLE 5 : PRIX**

Les prix de location du matériel et des services annexes sont affichés directement sur le Site.

Les prix sont indiqués en euros toutes taxes comprises, hors frais de livraison et de transport mentionnés, le cas échéant, avant validation de la commande et facturés en supplément. Tous les prix sont donnés sous réserve d'erreurs typographiques manifestes.

Le montant total dû par le Client, intégrant les éventuels frais de livraison, est indiqué sur la page de confirmation de commande.

Le prix de location applicable au matériel est celui en vigueur sur le Site au jour de la commande.

## **ARTICLE 6 : OFFRE**

Les offres de location en ligne présentées sur le Site sont proposées pour tout événement ayant lieu en France métropolitaine (hors Corse).

L'offre de location est valable tant que celle-ci est visible sur le Site, et dans la limite des stocks disponibles. Le Bailleur est libre de retirer à tout moment un ou plusieurs Matériels proposés à la location sur le Site et/ou de modifier toute photographie ou information figurant sur ce dernier.

L'acceptation de l'offre par le Client est validée par la confirmation de la commande dans les conditions ci-après déterminées.

## **ARTICLE 7 : COMMANDE**

Pour commander, le Client doit suivre la procédure de commande du Site, dont les différentes étapes sont les suivantes :

- Identification ou inscription à l'aide de son email et son numéro de téléphone ;
- Sélection de la date de l'Évènement, du mode de récupération de la borne ainsi que des éventuelles options ;
- Affichage et vérification du prix incluant la prestation, la récupération et les options
- Vérification du contenu de la commande avant validation ;
- Acceptation des présentes CGL ;
- Paiement : le Client pourra choisir de payer la totalité de la commande ou alternativement de verser un acompte (sauf si la date de l'Évènement est moins de 30 jours après la date de la commande. Dans ce cas, l'intégralité du prix de la commande sera exigible). En tout état de cause, le Client sera tenu de payer la totalité de la prestation jusqu'à dix jours avant la date de l'Évènement, à défaut de quoi le Bailleur ne pourra pas garantir la disponibilité, la livraison ou le retrait du Matériel et sera en droit d'annuler la commande.

La commande sera effective au moment du règlement par le Client du prix de la commande ou de l'acompte, le cas échéant. La commande ne pourra être préparée que lorsque le Bailleur aura récupéré toutes les informations nécessaires visées à l'article 8 ci-dessous et une fois l'intégralité des sommes payées.

La validation de la commande vaut confirmation de l'acceptation par le client des CGL, des Matériels loués, des services et produits annexes, du prix ainsi que des frais de livraison éventuellement associés, tel qu'indiqué au sein du récapitulatif de la commande.

Le Bailleur accuse réception, par email, de la commande ainsi passée par le Client.

Le Client accepte formellement l'usage du courrier électronique pour la confirmation par le Bailleur du contenu de sa commande.

En cas d'indisponibilité du ou des Matériels commandés, le Client sera informé de cette indisponibilité et peut, au choix du Bailleur, proposer un Matériel d'une qualité et d'un prix équivalent, ou être remboursé sans délai et au plus tard dans les trente jours du paiement des sommes qu'il a versées.

Le Bailleur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes.

Pour tout renseignement et questions au sujet d'une commande sur le Site, ou de son exécution, le Client peut contacter Cheerz aux coordonnées suivantes :

Adresse postale :

Email :

Tél. :

## **ARTICLE 8 : LIVRAISON OU RETRAIT DU MATÉRIEL**

Le Client a le choix entre livraison ou retrait dans l'un des points de retrait de Cheerz.

La livraison et le retrait du matériel se font en France métropolitaine, aux lieux convenus entre les parties au moment de la commande ou ultérieurement et au moins dix jours avant l'Évènement.

A cette fin, le Bailleur adressera un email au Client trente-cinq jours avant l'Évènement pour inviter le Client à régler l'éventuel solde de sa commande, à régler le dépôt de garantie, à faire un choix de mode de récupération de la commande (livraison ou retrait), à communiquer les informations de livraison (adresse exacte, téléphone de contact, difficultés d'accès, etc.) ou à choisir les créneaux de retrait.

Le Client s'engage à communiquer ces informations au Bailleur, au moins dix jours avant la date de l'Évènement. L'obligation de livraison ou de mise à disposition de la commande

sera suspendue si les informations communiquées au Bailleur devaient s'avérer insuffisantes ou si le Client devait ne pas régler l'intégralité des sommes dues. Dans ce cas, le Bailleur aura le droit d'annuler la commande et les sommes.

Dans le cas où le Client transmettrait la mauvaise adresse de livraison, le Bailleur ne pourra être tenu pour responsable et des frais de livraison complémentaires s'appliqueront dans le cas où le Client demanderait à être livré à une nouvelle adresse. Ces frais seront calculés de manière unilatérale par le Bailleur. Si le client demande un retour après son événement à une adresse différente de celle indiquée pour la livraison, il sera facturé 60 € HT.

Dans le cas où le Client opterait pour une option de récupération et retour en point de retrait, le Client choisit un créneau horaire de récupération et de retour du Matériel : il est tenu de respecter ces créneaux horaires. En cas de retard de retrait ou retour du Matériel, de plus de soixante minutes, toute heure d'attente commencée sera facturée 65 €HT. Dans le cas où le Client ne viendrait pas récupérer le Matériel, il ne pourra prétendre à aucune indemnisation, et le contrat sera résilié 48 heures après l'horaire convenu et toutes les sommes versées sont acquises au Bailleur.

Afin de permettre le fonctionnement du Matériel, le Client devra :

- S'assurer de son installation dans un lieu protégé du soleil, de la pluie et du froid ;
- Utiliser une alimentation électrique 220V et 16A protégée avec une prise standard à moins de 150 cm du Matériel ;

L'installation, le branchement et l'utilisation du matériel ne font pas partie des obligations du Bailleur et se font sous la responsabilité exclusive du Client.

Deux jours avant la date de l'Évènement communiquée par le Client, le Bailleur adresse un SMS au Client contenant un lien vers une page permettant de faire un état des lieux du matériel en ligne et contenant des vidéos relatives aux instructions d'utilisation de la borne et des consommables.

Une FAQ est accessible à tout moment sur le Site. Pendant l'Évènement, en cas de difficulté, le Client pourra joindre les équipes techniques du Bailleur à un numéro qui lui sera communiqué par SMS, jusqu'à 1h du matin le jour de l'Évènement.

## **ARTICLE 9 : ÉTAT DU MATÉRIEL**

Tout matériel mis à disposition du Client par le Bailleur est réputé en bon état de fonctionnement, de présentation et d'entretien et conforme à la demande du Client.

Au moment de la réception ou du retrait du Matériel, le Client procède à un état des lieux de sa borne en ligne, sur l'adresse qui lui sera communiquée par SMS et grâce au formulaire prévu à cet effet, afin de reporter les éventuels défauts d'apparence ou éléments manquants. Il lui appartient de faire toute réserve qu'il estimera nécessaire. A défaut de réserve effectuée sur le Site, le matériel sera réputé avoir été livré ou retiré en

parfait état d'apparence et de fonctionnement.

## **ARTICLE 10 : MODALITES DE PAIEMENT ET FACTURATION**

Les prix sont affichés en euros, et incluent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable en France au jour de la commande. Tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués. La location des Matériels et services annexes sont payables comptant lors de la validation de la commande.

Dans l'hypothèse où le paiement serait refusé pour quelque raison que ce soit, aucun contrat ne peut avoir été conclu.

Le paiement s'effectue immédiatement à la commande par carte bancaire.

Dans le cadre de ces paiements, le Bailleur n'a accès à aucune donnée relative aux moyens de paiement du Client.

Le Client garantit au Bailleur qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi. Le Client reconnaît expressément que la communication de son numéro de carte bancaire au Bailleur vaut autorisation de débit de son compte à concurrence du prix des Matériels commandés, ainsi que des frais de livraison et services annexes éventuellement associés. Le cas échéant, une notification d'annulation de commande pour défaut de paiement est envoyée au Client sur l'adresse email communiquée par le Client.

Les paiements s'effectuent en ligne au moyen d'un système de paiement en ligne sécurisé. Les commandes peuvent être payées par carte bancaire. Cheerz fonctionne avec la solution de paiement bancaire Stripe qui utilise les systèmes de sécurité les plus récents et les plus fiables intégrant notamment la certification PCI DSS. Stripe crypte ces données selon le protocole SSL afin de garantir la sécurité de ces données.

Si le Client en fait la demande, le Bailleur lui adressera une facture par voie électronique.

## **ARTICLE 11 : DROIT DE RÉTRACTATION**

Pour toute commande, le Client dispose du droit de se rétracter sans donner de motif, dans un délai de quatorze jours à compter de la commande.

Modalités d'exercice

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier au Bailleur sa décision de rétractation de la commande au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre recommandée envoyée par la poste ou courrier électronique) à l'adresse suivante : 7 rue de Bucarest, 75008 Paris.

Il est possible d'utiliser le modèle de formulaire de rétractation ci-dessous, sans obligation. Dans ce cas, il convient de copier le formulaire ci-dessous et de le compléter

(uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat) :

« A l'attention de Cheerz (7 rue de Bucarest 75008 Paris)

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la location du bien/des biens :

Commandé le

Nom du Client :

Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : »

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Client, le Bailleur remboursera tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où le Bailleur est informé de la décision du Client de se rétracter. Le Bailleur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la commande en cause, sauf si un moyen différent est expressément convenu ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Exception au droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 3° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés.

En conséquence, le Client ne disposera pas du droit légal de changer d'avis et d'annuler le contrat conclu pour les Produits confectionnés selon ses spécifications ou nettement personnalisés, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation. En outre, le Client renonce expressément et irrévocablement à son droit de rétractation lorsque la date de l'Évènement a lieu moins de quatorze jours après le jour de la commande.

## **ARTICLE 12 : ANNULATION ET REPORT**

***Si réservation de la borne avant le 27 avril 2022***

Le Client peut annuler la commande sans frais jusqu'à 10 jours avant la date de livraison ou de retrait. Passé ce délai, il sera redevable d'une indemnité calculée comme suit :

<b>Jour d'annulation de la prestation par le client</b>	<b>Indemnité du montant de la location</b>
Avant 10 jours avant l'Évènement	Annulation gratuite
Entre 10 et 5 jours avant l'Évènement (si le client a choisi la livraison de la borne)	180 €TTC
Entre 10 et 5 jours avant l'Évènement (si le client a choisi la récupération de la borne en point de retrait)	60 €TTC

Le Client ne pourra plus annuler la commande moins de cinq jours avant l'Évènement.

Le Client peut effectuer un report sans frais de sa commande jusqu'à 10 jours avant la date de l'Évènement sous réserve de disponibilité de Matériel à la date de report souhaitée. La nouvelle date d'évènement souhaitée ne pourra être après le 31 décembre 2024. À. Passé ce délai de 10 jours, les mêmes règles d'indemnisation que pour l'annulation seront appliquées.

### ***Si réservation de la borne après le 27 avril 2022***

Si le client a pris l'option annulation à 30 € :

Le Client peut annuler la commande sans frais jusqu'à 10 jours avant la date de livraison ou de retrait. Passé ce délai, il sera redevable d'une indemnité calculée comme suit :

<b>Jour d'annulation de la prestation par le client</b>	<b>Indemnité du montant de la location</b>
Avant 10 jours avant l'Évènement	Annulation gratuite (remboursement total hors l'option annulation à 30€)
Entre 10 et 5 jours avant l'Évènement (si le client a choisi la livraison de la borne)	180 €TTC
Entre 10 et 5 jours avant l'Évènement (si le client a choisi la récupération de la borne en point de retrait)	60 €TTC

Le Client ne pourra plus annuler la commande moins de cinq jours avant l'Évènement.

Le Client peut effectuer un report sans frais de sa commande jusqu'à 10 jours avant la date de l'Évènement sous réserve de disponibilité de Matériel à la date de report souhaitée. La nouvelle date d'évènement souhaitée ne pourra être après le 31 décembre 2024. Passé ce délai de 10 jours, les mêmes règles d'indemnisation que pour l'annulation seront appliquées.

Si le client n'a pas pris l'option annulation à 30 € :

Passé le délai de rétractation légal de 14 jours à compter de la commande, le client peut annuler sa commande mais ne sera remboursé d'aucune somme versée.

Le client peut gratuitement reporter sa réservation sans frais jusqu'à 10 jours avant l'évènement sous réserve de disponibilité de matériel à la date de report souhaitée. La nouvelle date d'évènement souhaitée ne pourra être après le 31 décembre 2024. Passé ce délai, la même règle que pour l'annulation sera appliquée.

### **ARTICLE 13 : DÉPÔT DE GARANTIE ET RESTITUTION**

La location du matériel fera l'objet d'un versement par le Client d'un dépôt de garantie qui lui sera demandé trente jours avant l'Évènement par l'envoi d'un email du Bailleur comportant un lien de paiement en ligne.

Le Client s'engage à verser ce dépôt de garantie au moins dix jours avant l'évènement. Aucune livraison ou retrait de matériel ne pourra intervenir avant le versement du dépôt de garantie.

En cas de non-paiement ou de paiement partiel de la commande dix jours avant l'Évènement, Cheerz se réserve le droit de résilier le contrat de location. De même, en cas de non-paiement du dépôt de garantie en ligne dix jours avant la date de l'Évènement, Cheerz se réserve le droit de résilier le contrat de location. En cas de résiliation dans ces deux hypothèses, les sommes versées par le Client resteront acquises au Bailleur.

Le montant du dépôt de garantie est de 500€ HT. Si le client a choisi l'option sérénité, ce montant est de 100€ HT. Il s'agit seulement d'une empreinte bancaire, il n'y aura pas de prélèvement automatique.

Ce dépôt de garantie pourra être définitivement acquis et encaissé par le Bailleur en cas de dégradation constatée au moment du retour du Matériel dans les entrepôts du Bailleur ou en cas de non-retour du Matériel.

Le matériel doit être restitué dans l'état où il se trouvait lors de la livraison ou du retrait et conformément à l'état des lieux effectué en ligne. Le dépôt de garantie sera remboursé après la restitution du matériel loué et vérification que celui-ci est restitué dans l'état où il se trouvait lors de la livraison ou du retrait.

En cas de non-restitution, vol, perte ou détérioration du matériel le rendant inutilisable,

quelle qu'en soit la cause, le Client sera seul tenu des dommages en découlant pour le Bailleur. Si un dépôt de garantie a été préalablement versé par le Client, Cheerz aura le droit de retenir définitivement la caution sans préjudice de son droit à des subis est supérieur.

Ces dommages et intérêts seront équivalents au prix de rachat unitaire du Matériel (2.500 € HT par borne) et seront facturés au Client.

#### **ARTICLE 14 : PERSONNALISATION**

Le Matériel est configuré par Cheerz selon les options retenues par le Client.

#### **ARTICLE 15 : GALERIE PHOTO EN LIGNE**

Après l'événement, le client recevra par mail, un lien vers sa galerie photo en ligne, où toutes les photos prises pendant l'événement seront disponibles. Le client aura la possibilité d'accéder à la galerie jusqu'au 1er avril 2025. Après cette date, les photos ne seront plus disponibles sur la galerie.

#### **ARTICLE 16 : OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ DU BAILLEUR**

Le Bailleur s'engage à fournir le matériel en état de fonctionnement conformément aux dispositions choisies par le Client au moment de la commande.

Le Bailleur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat.

Les matériels loués sur le Site sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Le Client est seul responsable de l'utilisation des Matériels. Par conséquent, l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les Matériels notamment pour cause d'incompatibilité, ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité du Bailleur, sauf dans le cas d'un vice caché avéré, de non-conformité, de défectuosité prévue par le Code civil et le Code de la consommation.

En particulier, la responsabilité du Bailleur ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnement du Matériel résultant d'un défaut d'alimentation électrique, d'un éclairage insuffisant ou inadapté, ou d'une installation ou d'une utilisation non conforme aux recommandations du Bailleur.

Les Matériels sont conçus pour un usage exclusivement domestique. La responsabilité du Bailleur ne saurait être engagée en cas de manque à gagner, de perte d'activité, d'interruption d'activité ou de perte d'opportunité.

La responsabilité du Bailleur ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la

présentation des Matériels.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude des renseignements qui sont fournis lors de la commande dont notamment l'adresse de livraison. Le Client demeure responsable des informations qu'il a fournies lors de son inscription et de sa commande. Le Bailleur exclut toute responsabilité (i) en cas d'éventuelles erreurs de saisie du Client qui pourraient provoquer des erreurs de livraison ou de retrait et (ii) en cas d'éventuelles erreurs commises par le Client ou de non-respect par le Client des modalités de livraison qu'il aura lui-même fixé avec le transporteur. Le cas échéant, les frais nécessaires pour la réexpédition et le stockage des Matériels seront à la charge du Client.

## **ARTICLE 17 : OBLIGATION DU CLIENT - UTILISATION DU MATÉRIEL**

Le Matériel Cheerz n'est utilisable qu'en France métropolitaine.

La responsabilité et la garde du Matériel incombe au Client à compter du moment de la livraison ou du retrait du matériel et jusqu'à la restitution du Matériel au Bailleur. Le Client reconnaît avoir reçu toutes les informations relatives à l'utilisation du Matériel.

Le Client s'engage pendant toute la durée du contrat à :

- Maintenir le Matériel en bon état de fonctionnement ;
- Utiliser le Matériel uniquement pour l'usage auquel il est destiné, et conformément aux instructions d'utilisation communiquées et à la législation en vigueur ;
- Être responsable de tous les dommages qui pourraient être occasionnés sur et par le Matériel ;
- Ne pas ajouter, modifier, déplacer ou enlever les composants et programmes du Matériel ;
- Accorder au Bailleur un droit de visite pendant la durée totale de l'Événement.

Le Client est autorisé à mettre le matériel à disposition de tiers utilisateurs présents lors de l'événement qu'il organise. Le Client se porte fort de communiquer aux tiers les conditions d'utilisation du matériel. Le Client s'engage à ce que les tiers utilisent le Matériel conformément à l'usage auquel il est destiné et est tenu de s'assurer du respect par ces utilisateurs des conditions d'utilisations décrites ci-dessus.

## **ARTICLE 18 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le contenu (textes, images, schémas, dessins, photographies, etc.), la structure et le logiciel mis en œuvre pour le fonctionnement du Site et sur le Site, sont la propriété exclusive du Bailleur. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, traduction, adaptation, arrangement fait sans le consentement du Bailleur constitue une contrefaçon.

Les droits y afférant sont réservés pour tous les pays et pour la durée des droits de propriété intellectuelle. Tout usage donnant prise aux droits précités ne peut avoir lieu

qu'avec l'autorisation expresse, écrite et préalable du Bailleur, en soumettant une demande écrite par courrier électronique au Bailleur.

Au cas où une action en contrefaçon serait intentée contre le Client, celui-ci ne pourra pas appeler le Bailleur en garantie, ni tenter une action récursoire.

En outre, le Bailleur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés en vue de la fourniture des Matériels au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Bailleur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Enfin, toute extraction, intégration, compilation, ou utilisation à des fins commerciales des informations contenues dans les bases de données accessibles depuis le Site, ainsi que toute utilisation de robots, systèmes d'exploration de données et autres outils de collecte de données est strictement interdite.

## **ARTICLE 19 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Au titre des présentes, il est convenu que le Client est responsable de traitement au sens de la réglementation applicable, soit le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 dit règlement général sur la protection des données (RGPD) et la loi n°78-17 Informatique et libertés dans sa version actualisée. Dans la mesure où le Bailleur est amené à traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client et conformément à ses instructions, il agit quant à lui en qualité de sous-traitant en charge de la mise en œuvre de la prestation objet des présentes.

À ce titre, le Bailleur s'engage à traiter les données à caractère personnel confiées par le Client dans le respect desdites instructions documentées et des dispositions prévues à l'annexe du présent contrat intitulée « Protection des données à caractère personnel » et ce, sans réserve.

## **ARTICLE 20 : RÉPARATION – DÉPANNAGE**

Le Client s'engage à s'adresser exclusivement auprès du Bailleur pour toutes les questions liées à un dysfonctionnement du Matériel Cheerz.

A défaut de résolution au moyen des vidéos d'instructions du Bailleur, le Client pourra contacter un numéro d'assistance mis à sa disposition par Cheerz.

## **ARTICLE 21 : CESSION DU CONTRAT / SOUS-LOCATION**

Il est interdit au Client de céder ses droits résultant du présent contrat, de sous louer ou de prêter le Matériel Cheerz.

## **ARTICLE 22 : FORCE MAJEURE**

La responsabilité du Bailleur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de location découle d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

## **ARTICLE 23 : RECLAMATION ET MEDIATION**

### Réclamation préalable

Toute réclamation, quelle qu'en soit la nature, relative à un matériel ou services annexes devra impérativement être présentée par l'envoi d'un courrier électronique adressé au service client à [help@cheerz.com](mailto:help@cheerz.com).

La réclamation devra être détaillée et indiquer clairement les raisons de l'insatisfaction.

À la suite du dépôt d'une réclamation, le Bailleur et le Client s'engagent à fournir leurs meilleurs efforts de manière à résoudre ce litige de manière amiable.

Le Client dispose de la possibilité de se faire aider par une association professionnelle de la branche, une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix.

Le Client peut également retirer sa réclamation à tout moment, tout retrait étant définitif.

### Médiation

Dans l'hypothèse où le litige n'a pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès des services du Bailleur depuis moins d'un an, le Client dispose de la possibilité de recourir gratuitement au médiateur de la consommation FEVAD dans les conditions prévues au titre 1er du livre VI du Code de la consommation.

### Courrier postal

Le service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD 60 rue la Boétie  
75008 PARIS

Email : [mediateurduecommerce@fevad.com](mailto:mediateurduecommerce@fevad.com)

A défaut, le Client se tournera vers les juridictions compétentes.

## **ARTICLE 24 : TRIBUNAL COMPÉTENT**

Tout litige relatif à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de location est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les juridictions françaises de droit commun.

SAS au capital de 22 048 euros - SIREN 531 058 410 00030 - Naf : 6201Z

## Annexe 1 : Protection des données à caractère personnel

### Préambule

Notre « Politique RGPD » s'inscrit dans le cadre du respect de l'article 28 du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel qui impose que soient définies un certain nombre de règles entre le responsable de traitement (vous) et le sous-traitant (nous).

### Objet

La présente politique vise à définir nos droits et obligations respectifs au regard de la protection des données à caractère personnel.

### Portée

La présente politique est considérée comme un document à valeur contractuelle qui s'impose aux parties et ne modifie pas pour autant les termes des contrats conclus.

En cas d'écart entre la présente politique et le ou les contrats conclus entre nous ou nos conditions générales/particulières, cette dernière primera s'agissant de la seule question du traitement des données à caractère personnel.

### Identification du traitement

Il vous appartient d'identifier avec précision les traitements auxquels nous pouvons avoir accès.

### Instructions du client

Au titre du RGPD, nous sommes tenus de vous informer immédiatement si l'une de vos instructions nous paraît constituer une violation de la réglementation en matière de données à caractère personnel. Nous ne serons pas tenus de satisfaire à de telles instructions.

### Nos obligations

En notre qualité de sous-traitant nous nous engageons à :

accéder et traiter vos données à caractère personnel conformément à vos instructions ;  
accéder et traiter vos données pour les seules prestations définies entre nous ;  
vous adresser sans délai toute demande émanant d'une personne concernée par un traitement qui nous aurait saisis directement afin que vous puissiez lui répondre en temps utile. Afin de satisfaire aux obligations du RGPD, nous avons notifié à notre personnel un code de bonne conduite et mettons en œuvre des mesures de sensibilisation régulières.

### Vos obligations

En votre qualité de responsable de traitement, il vous appartient de nous communiquer par tout moyen les instructions que nous devons suivre dans le cadre de l'accès et, le cas échéant, de l'usage de vos données. Les instructions fournies ne peuvent en aucun cas avoir pour objet ou pour effet de modifier le service auquel vous avez souscrit.

Vous vous engagez par ailleurs :

à vous conformer à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel en votre qualité de responsable de traitement et nous tenir garant de toute

poursuite où condamnation ; à garantir que les données auxquelles nous accédons ou que nous traitons pour votre compte sont les vôtres ou à défaut que vous disposez de toutes les autorisations nécessaires ;

à nous faire part de toute évolution sur vos traitements de données qui pourraient avoir un impact sur la mise en œuvre et le respect de la présente politique.

#### Obligation de sécurité

Chaque partie met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de nature à sécuriser et protéger les traitements de données à caractère personnel.

#### Violation de sécurité

Si nous identifions au sens de nos services une violation de sécurité, nous nous engageons à vous en aviser sans délai afin que vous puissiez réaliser vous-même la notification à la Cnil. Nous nous engageons à vous communiquer toutes les informations nécessaires pour satisfaire à cette obligation de notification.

En cas de violation de données à caractère personnel sur vos propres équipements, vous êtes tenu de nous en aviser sans délai si cette violation est susceptible d'impacter la fourniture de notre prestation.

#### Sous-traitance ultérieure

Vous nous autorisez à avoir recours à nos propres sous-traitants (sous-traitants ultérieurs). Nous vous garantissons que le sous-traitant que nous choisissons est lui-même conforme au RGPD.

#### Flux transfrontières

Nous nous réservons le droit de procéder, dans le cadre de nos prestations, à des flux de données transfrontières hors de l'EU, mais vous garantissons le respect par l'entité locale désignée (une filiale de notre société ou un prestataire tiers) du respect du droit des données à caractère personnel.

#### Fin du contrat

À l'expiration du contrat et au plus tard le dernier jour du contrat, nous supprimerons les données à caractère personnel. Une fois les données supprimées, nous n'en gardons aucune copie et ne seront donc pas en mesure de vous adresser une nouvelle copie des données.

#### Contrôle de la Cnil

Nous nous engageons à nous informer mutuellement d'un éventuel contrôle de la Cnil et prendrons, au besoin, les mesures nécessaires pour répondre aux questions posées par l'autorité de contrôle.

#### Responsabilité

Conformément à l'article 82 du RGPD, notre responsabilité en tant que sous-traitant ne peut être engagée que dans les cas limitatifs suivants : nous n'avons pas respecté les obligations prévues dans le RGPD qui nous incombent spécifiquement en tant que sous-traitants ou ;

nous avons agi en dehors de vos instructions documentées ou ; nous avons agi contrairement à vos instructions écrites.

Dans tous les cas, la réparation du préjudice et le plafond de réparation sont ceux définis dans notre contrat de prestation ou nos conditions générales/particulières.

#### Révision

En cas d'évolution réglementaire ou de recommandations de la Cnil, nous nous réservons le droit de modifier la présente politique. Toute nouvelle politique vous est notifiée avant

son entrée en vigueur.